

RCS : RODEZ
Code greffe : 1203

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RODEZ atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 70157
Numéro SIREN : 484 712 187
Nom ou dénomination : HESTIA

Ce dépôt a été enregistré le 15/04/2024 sous le numéro de dépôt 2034

HESTIA
Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 3 rue du Petit Montmartre
12100 MILLAU
484 712 187 RCS RODEZ

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 29 MARS 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 305 280 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	305 280 euros
A titre de dividende global à l'associé unique	2 000 euros
Le solde au compte « autres réserves »	303 280 euros

qui passera de + 631 747 euros à + 935 027 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 2 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement dans les délais légaux.

L'associé unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

fr

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30 septembre 2022	2 000 €	0	0
30 septembre 2021	2 000 €	0	0
30 septembre 2020	2 000 €	0	0

Certifié conforme
La Gérance
Monsieur Fabien THOLLET



HESTIA HOLDING

3 RUE DU PETIT MONTMARTRE

12145 Millau

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Par copie certifiée
conforme

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2023 12			Exercice N-1 30/09/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
Installations techniques, matériel et outillage								
Autres immobilisations corporelles	25 468	15 884	9 584	14 387	4 803	33,38		
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	354 932		354 932	314 932	40 000	12,70		
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
	Total II	380 400	15 884	364 517	329 320	35 197	10,69	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
Créances (3)								
Clients et comptes rattachés								
Autres créances	268 450		268 450	21 200	197 240	230,60		
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	98 977	605	98 372	48 580	9 811	11,08		
Disponibilités	257 940		257 940	370 471	112 531	30,38		
Charges constatées d'avance (3)	1 270		1 270	2 242	962	42,42		
	Total III	626 677	605	626 072	542 493	83 578	15,41	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 007 077	16 489	990 588	871 813	118 775	13,62	

(1) Dont dont au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		30/09/2023	12	30/09/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	20 000		20 000			
	Réserves						
	Réserve légale	2 000		2 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	631 747		457 341		174 406	38.13
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	305 280		176 406		128 873	73.05
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	959 027		655 747		303 279	46.25
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	8 384		12 536		4 152	33.12
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	1 299		127 700		126 401	98.09
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 096		6 879		3 782	14.00	
Dettes fiscales et sociales	18 540		28 946		50 406	73.11	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	244				244		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	31 562		216 066		184 504	85.39
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	990 589		871 813		118 775	13.62

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

27 377

213 566

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Titres immobilisés	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Evaluation des valeurs mobilières de placement	X
Dépréciation des valeurs mobilières de placement	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	X
Montant des engagements financiers	X
Informations en matière de crédit bail	X
Liste des filiales et participations	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	X
Valeurs mobilières	X
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Depuis le 01/10/2006, est seule redevable de l'impôt sur les sociétés de l'ensemble du groupe, conformément aux dispositions de l'article 233A du CGI.

Les filiales bénéficiant de l'intégration fiscale : SAS ENTREPRISE AUGLANS, 137 rue de Pradals, ZA Millau Viaduc 12100 Millau (Siren 321 953 861) intégrée depuis le 01/10/2006

Prise de participation dans la société SUD METAL INDUSTRIE de 40%, pour 12 000 parts sociales de 10 € qui a pour objet social tous travaux de métallerie, serrurerie, soudure, chaudronnerie, tôlerie.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

~~L'exercice comptable a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.~~

~~Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de la société en date du 13/12/2022.~~

L'exercice comptable dégage un résultat bénéficiaire de 305 280 € avec un total au bilan de 990 588 €.

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	100.0000	200			200

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	2 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Disponibilités	510
Total	510

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	377
Dettes fiscales et sociales	7 376
Autres dettes	244
Total	7 997

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 291
Total	1 291

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Engagements financiers

Engagements donnés

Avals et cautions		2 444 311
Autres engagements donnés :		34 880
Engagement de crédit-bail mobilier	34 880	
Total (1)		2 479 191
(1) Dont concernant les filiales		2 444 311

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal. Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				74 005	74 005
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				17 765	17 765
- exercice				15 502	15 502
Total				33 267	33 267
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				15 502	15 502
- entre 1 et 5 ans				19 378	19 378
Total				34 880	34 880
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				7 401	7 401
Total				7 401	7 401

Liste des filiales et participations

(Code de Commerce Art L 234-15, PCG Art 832-6, 833-6 et 841-6)

HESTIA HOLDING
[2145 Millian]

Soit(e)	Capital	Capitaux propres le capital	Participations en %	Valeur comptable des titres banque - dérivés - autre	Prix et avances non remboursés	Cautions et autres avances pour la société	Autre d'attente du dernier exercice	Recettes net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Opérations
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%	227 304	2 426 234	92,76	220 942	220 942		12 224 032	28 124		
- SAS ENTREPRISE AUGLANS	4 304	63 673	54,74	22 471	2 700		2 704	24 034		
- Participations détenues entre 10 et 50 %	17 300	22 362	41,6	17 473	17 300		1 426 833	22 362		
- SARL S E M C SARL	4 700	241 174	15,42	33 572	33 500		120 606	42 724		
- SAS SUD METAL INDUSTRIE SAS	1 300	12 143	23,76	12 078	12 300		1 504	1 504		
- SOCI SCI LES 3 VIADUCS										
- SOCI SCI 2F										
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

- INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art 832-13)

Nature	Montant	Imputé au compte
Charges exceptionnelles	45	
- PV de Stationnement		
Total	45	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières

(PCG Art. 831-2/20)

Le 13/12/2023
THOLLET Fabien, Gérant

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code de Commerce Art. R.225-102)

	31/03/2019	31/03/2020	30/09/2020	30/09/2022	30/09/2022	30/09/2023
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE						
Capital social	20 100	20 100	20 000	20 000	20 000	20 100
Nbre des actions ordinaires existantes		200	200	200	200	200
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes						
Nbre maximal d'actions futures à créer						
- par conversion d'obligations						
- par exercice de droit de souscription						
OPERATIONS ET RESULTATS						
Chiffre d'affaires hors taxes	440 413	470 208	270 438	275 722	2 000 374	
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	56 101	1 100 000	111 706	190 713	314 070	
Impôts sur les bénéfices	1 244	1 400	10 100	2 000	3 200	
Participation des salariés au titre de l'exercice	4 203	5 103	1 103	5 103	5 543	
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	51 412	47 508	110 223	170 407	105 215	
Résultat distribué					2 000	
RESULTAT PAR ACTION						
Résultat après impôts, participation des salariés		440,64	200,23	550,07	1 501,22	
moins avant dotations aux amortissements et provisions					1 500,04	
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		440,64	200,23	550,07	1 500,04	
Dividende distribué à chaque action		1,00			10,00	
PERSONNEL						
Efficatif moyen des salariés employés pendant l'exercice	44 000	49 000	44 000	32 000	50 000	
Montant de la masse salariale de l'exercice	14 000	20 000	20 000	20 000	24 000	
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice						

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2023	12	30/09/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	299 943		199 962		99 981	50.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	7 526		2 452		5 073	206.87
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	10 417				10 417	
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	409		5 036		4 627	91.88
Total V	318 294		207 450		110 844	53.43
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	605		10 417		9 811	94.19
Intérêts et charges assimilées (4)	70		1 341		1 270	94.76
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	675		11 757		11 082	94.26
2. Résultat financier (V-VI)	317 618		195 693		121 926	62.30
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	320 033		184 306		135 726	73.64
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital			41 555		41 555	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII			41 555		41 555	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	45				45	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			41 557		41 557	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	45		41 557		41 512	99.89
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	45		38		83	218.42
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	5 543		5 193		300	6.94
Impôts sur les bénéfices (X)	1 165		2 755		1 590	232.67
Total des produits (I+III+V+VII)	616 011		524 774		91 237	17.39
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	310 731		348 367		37 636	10.80
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	305 280		176 406		128 601	73.05

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
 Redevance de crédit bail immobilier
 (3) Dont produits concernant les entreprises liées
 (4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2023 12			Exercice N-1 30/09/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	296 376		296 376	275 722		20 654	7.49
Chiffre d'affaires NET	296 376		296 376	275 722		20 654	7.49
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 337			1 337	
Autres produits			4	7		3	43.12
Total des Produits d'exploitation (I)			297 717	275 729		21 988	7.97
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			46 215	59 994		13 779	22.97
Impôts, taxes et versements assimilés			17 436	20 266		2 830	13.96
Salaires et traitements			162 666	143 819		18 847	13.10
Charges sociales			64 172	58 090		6 082	10.49
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 803	4 952		149	3.00
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			11	5		6	129.32
Total des Charges d'exploitation (II)			295 303	287 115		8 187	2.85
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			2 414	11 396		13 801	121.20
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



HESTIA

Société à responsabilité limitée capital au de 20 000 euros

3 rue du Petit Montmartre

12100 MILLAU

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 30.09.2023

HESTIA

Société à responsabilité limitée capital au de 20 000 euros

3 rue du Petit Montmartre
12100 MILLAU

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 30 septembre 2023

À l'Assemblée générale de la société Hestia,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale ordinaire du 01 février 2023, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « Hestia » relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.823-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes, qui selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Le paragraphe « Titres immobilisés » du chapitre « COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN » de l'annexe des comptes annuels fait référence aux méthodes d'évaluation de ces actifs ainsi qu'à leur conséquence en termes de dépréciation.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société, telles qu'elles sont décrites dans l'annexe, et mis en œuvre parallèlement des tests pour vérifier, par sondage, sur la base des éléments disponibles à ce jour l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

~~Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.~~

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à RODEZ, le 14 mars 2024
Le Commissaire aux Comptes
audit douls & associés
Arnaud CLEMENTE, Gérant



HESTIA

Société à responsabilité limitée capital au de 20 000 euros

3 rue du Petit Montmartre
12100 MILLAU

**ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 30.09.2023

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 30/09/2023 12			Exercice N-1 30/09/2022 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Ecart N / N-1	
					Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	25 468	15 884	9 584	14 387	4 803	33,38
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations	354 932		354 932	314 932	40 000	12,70
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Total II	380 400	15 884	364 517	329 320	35 197	10,69
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances	268 450		268 450	81 200	187 249	230,60
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	98 997	605	98 392	88 580	9 811	11,08
Disponibilités	257 940		257 940	370 471	112 531	30,38
Charges constatées d'avance (3)	1 291		1 291	2 242	951	42,42
Total III	626 677	605	626 072	542 493	83 578	15,41
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 007 077	16 489	990 588	871 813	118 775	13,62

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

ENTREPRISE ON DEMAND MASTER

BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 30/09/2023 12		Exercice N-1 30/09/2022 12	Ecart N / N-1	
	Euros	%	Euros	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES					
Capital (Dont versé : Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecarts de réévaluation	20 000		20 000		
Réserves					
Réserve légale	2 000		2 000		
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	631 747		457 341	174 406	38,13
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	305 280		176 406	128 873	73,05
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I	959 027		655 747	303 279	46,25
AUTRES FONDS PROPRES					
Produit des émissions de titres participatifs					
Avances conditionnées					
Total II					
PROVISIONS					
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
Total III					
DETTES (1)					
Dettes financières					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès d'établissements de crédit	8 384		12 536	4 152	33,12
Concours bancaires courants					
Emprunts et dettes financières diverses	1 299		127 706	126 407	98,98
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
Dettes d'exploitation					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 096		6 878	3 782	54,99
Dettes fiscales et sociales	18 540		68 946	50 406	73,11
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	244			244	
Comptes de Régularisation					
Produits constatés d'avance (1)					
Total IV	31 562		216 066	184 504	85,39
Ecarts de conversion passif (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	990 588		871 813	118 775	13,62

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

27 357

207 682

ENTREPRISE ON DEMAND MASTER

ENTREPRISE ON DEMAND MASTER

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2023			Exercice N-1 30/09/2022	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	296 376		296 376	275 722	20 654	7.49
Chiffre d'affaires NET	296 376		296 376	275 722	20 654	7.49
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 337		1 337	
Autres produits			4	7	3	43.12
Total des Produits d'exploitation (I)			297 717	275 729	21 988	7.97
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			46 215	59 994	13 779	22.97
Impôts, taxes et versements assimilés			17 436	20 266	2 830	13.96
Salaires et traitements			162 666	143 819	18 847	13.10
Charges sociales			64 172	58 080	6 091	10.49
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 803	4 952	149	3.00
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			11	5	6	129.32
Total des Charges d'exploitation (II)			295 303	287 115	8 187	2.85
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			2 414	11 386	13 801	121.20
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

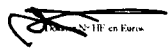
(1) Dont produits afferents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferents à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2023		Exercice N-1 30/09/2022		Ecart N / N-1	
	30/09/2023	12	30/09/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	299 943		199 962		99 981	50.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	7 526		2 452		5 073	206.87
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	10 417				10 417	
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	409		5 036		4 627	91.88
Total V	318 294		207 450		110 844	53.43
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	605		10 417		9 811	94.19
Intérêts et charges assimilées (4)	70		1 341		1 270	94.76
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	675		11 757		11 082	94.26
2. Résultat financier (V-VI)	317 618		195 693		121 926	62.30
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	320 033		184 306		135 726	73.64
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital			41 595		41 595	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII			41 595		41 595	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	45				45	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			41 557		41 557	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	45		41 557		41 512	99.89
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	45		38		83	218.42
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	5 543		5 183		360	6.94
Impôts sur les bénéfices (X)	9 165		2 755		6 410	232.67
Total des produits (I+III+V+VII)	616 011		524 774		91 237	17.39
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	310 731		348 367		37 636	10.80
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	305 280		176 406		128 873	73.05

* V compris : Rélevance de crédit bail mobilier
Rélevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

 N° 111 en Euro

ENTREPRISE EN DEMAND MASTR

Dossier N° 111 en Euro

ENTREPRISE EN DEMAND MASTR

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Depuis le 01/10/2006, est seule redevable de l'impôt sur les sociétés de l'ensemble du groupe, conformément aux dispositions de l'article 233A du CGI.
Les filiales bénéficiant de l'intégration fiscale : SAS ENTREPRISE AUGLANS, 137 rue de Pradals, ZA Millau Viaduc 12100 Millau (Siren 321 953 861) intégrée depuis le 01/10/2006

Prise de participation dans la société SUD METAL INDUSTRIE de 40%, pour 12 000 parts sociales de 10 € qui a pour objet social tous travaux de métallerie, serrurerie, soudure, chaudronnerie, tôlerie.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

L'exercice comptable a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023. Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de la société en date du 13/12/2022.

L'exercice comptable dégage un résultat bénéficiaire de 305 280 € avec un total au bilan de 990 588 €.

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	100.0000	200			200

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	2 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Disponibilités	510
Total	510

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	377
Dettes fiscales et sociales	7 376
Autres dettes	244
Total	7 997

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 291
Total	1 291

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Engagements financiers

Engagements donnés

Avals et cautions	2 444 311
Autres engagements donnés :	34 880
Engagement de crédit-bail mobilier	34 880
Total (1)	2 479 191
(1) Dont concernant les filiales	2 444 311

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 319-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal. Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				74 005	74 005
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				17 765	17 765
- exercice				15 502	15 502
Total				33 267	33 267
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				15 502	15 502
- entre 1 et 5 ans				19 378	19 378
Total				34 880	34 880
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				7 401	7 401
Total				7 401	7 401

Liste des filiales et participations

(Code de Commerce Art. L. 235-15; PCG Art. R32-6, R33-6 et R41-6)

HESTIA HOLDING
12145 Millau

Société	Capital	Capitaux propres autres que la réserve	Quote-part de capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Caution et PV de décaissement sur la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net du dernier exercice	Dividendes versés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- SAS ENTREPRISE AUGLANS	250 000	2 028 241	99,96	249 920	249 920			13 374 070	630 426	259 943	
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SARL S.E.M.C SARL	40 000	67 609	50,00	33 000	2 000	130 000		62 592	34 379		30/06/2022
- SAS SUD METAL INDUSTRIE SAS	130 000	123 397	47,00	40 000	40 000	80 000		1 436 826	163 397		
- SCI SCI LES 3 VIADUCS	6 000	294 014	79,33	33 500	35 500			112 000	42 764		31/12/2022
- SCI SCI 2F	1 000	110 149	22,00	11 500	11 500				5 544		31/12/2022
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. R31-213)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- PV de Stationnement	45	
Total	45	


Donner N° HE en Euro

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières

(PCG Art. R31-2/20)

Le 13/12/2023
THOLLET Fabien, Gérant



Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices
(Code de Commerce Art. R 225-102)

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	30/09/2023
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000
Nbre des actions ordinaires existantes		200	200	200	200
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	249 413	276 299	279 438	275 722	296 376
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	56 061	102 960	111 708	199 713	314 979
Impôts sur les bénéfices	1 244	9 590	15 122	2 755	9 165
Participation des salariés au titre de l'exercice	4 863	5 183	5 183	5 183	5 543
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	51 412	86 559	118 023	176 406	305 280
Résultat distribué		2 000			2 000
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions		440,94	608,23	958,87	1 501,36
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		432,80	590,11	882,03	1 526,40
Dividende distribué à chaque action		10,00			10,00
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	1	1	2	2	2
Montant de la masse salariale de l'exercice	34 945	44 785	44 785	32 836	51 485
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	54 309	62 388	64 948	58 080	64 172